

## AMNESTY INTERNATIONAL PUBLIC STATEMENT

7 juin 2021 AFR 60/4249/2021

# BURKINA FASO: APRÈS LE MASSACRE DE SOLHAN, LA PROTECTION DE LA POPULATION DOIT ÊTRE LA PRIORITÉ

Amnesty International condamne avec la plus grande fermeté le massacre perpétré par des hommes armés non-identifiés dans le village de Solhan (commune de Sebba, province du Yagha), qui a causé la mort d'au moins 130 individus dans la nuit du 4 au 5 juin 2021. Cette attaque est la plus meurtrière contre les populations civiles depuis le début de la présence de groupes armés au Burkina Faso en 2016.

Au moins 130 personnes, hommes, femmes et enfants, ont été tués à Solhan selon les autorités burkinabè, lorsque des hommes armés ont fait irruption à motos dans le village dans la soirée du 4 juin 2021. L'assaut a commencé autour de 21h et n'a pris fin qu'au petit matin. Les assaillants ont fait irruption dans le village et ont tué de manière indiscriminée les résidents de Solhan. Les assaillants ont également pillé des biens appartenant aux villageois, notamment des magasins et des motos, et détruit plusieurs structures de la localité. Cinquante personnes auraient aussi été blessés durant cette attaque, selon des sources médiatiques.

L'attaque a entraîné un déplacement des populations vers la ville de Dori, la capitale de la province de Seno, et Sebba, la ville la plus proche, le lendemain, après l'enterrement des victimes dans trois fosses communes. La situation humanitaire au Burkina Faso demeure très critique, avec près de 1 218 754 personnes déplacées internes à la date du 30 avril 2021 selon le Haut-Commissariat aux Réfugiés, une hausse de 6.19% par rapport au mois de mars 2021<sup>1</sup>.

Selon les données de l'*Armed Conflict Location Event Database*, près de 400 civils ont été tués depuis janvier 2021 au Burkina Faso. Au cours de l'année 2020, au moins 1019 civils burkinabè avaient été tués lors d'attaques par les différentes parties du conflit, selon le rapport de la coalition citoyenne sur le Sahel<sup>2</sup>.

Amnesty International exhorte les autorités du Burkina Faso, ainsi que leurs partenaires internationaux, à redoubler d'efforts pour protéger les populations civiles dans le cadre du conflit armé, en particulier dans les régions du nord et de l'est. Les responsables de crimes de guerre et autres violations du droit international humanitaire ou des droits humains doivent être identifiés dans les plus brefs délais et traduits devant les juridictions nationales compétentes, afin qu'ils répondent de leurs actes dans le cadre de procès équitables.

Amnesty International appelle en outre tous les groupes armés au Burkina Faso à respecter le droit international humanitaire et notamment à immédiatement cesser les attaques visant les populations civiles.

### CONTEXTE

Ce massacre s'inscrit dans la série d'attaques ciblant les populations civiles par des groupes armés, affiliés à l'État islamique dans le grand Sahara (EIGS) ou au Groupe pour le soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM), qui ont émaillé le Burkina Faso depuis 2016. Parmi ces attaques, on peut citer l'attaque de Kompianbiga contre des populations civiles (au moins 30 morts) le 30 mai et 2020, et celle du marché de bétail de Namoungou (20 morts) le 7 août 2020. Cette année, dans la zone des trois frontières, l'EIGS a également revendiqué plusieurs attaques ciblant les populations civiles, similaires à l'attaque de Solhan, en particulier du côté nigérien de la frontière à Tchomobangou et Zarma Darey (3 janvier, 103 morts), Banibangou (15 mars, 67 morts) dans la région de Tillabéri, et contre les localités d'Intazayene, Woursanat, et Bakorat dans la région de Tahoua (21 mars, 137 morts).

<sup>1</sup> Burkina Faso. UNHCR Data Portal: <https://data2.unhcr.org/en/country/bfa>

<sup>2</sup> Sahel : Ce qui doit changer | Pour une nouvelle approche centrée sur les besoins des populations | Recommandations de la Coalition citoyenne pour le Sahel, page 9